



PA MANNYÉ SENDIKALIS LEBORGNE PA KRIMINÈL

Jocelyn LEBORGNE, Secrétaire Général de l'UEC-UGTG (Union des Employés du commerce), Membre du Conseil Syndicale de l'UGTG, est poursuivi pour avoir refusé de se soumettre à un prélèvement biologique dit prélèvement ADN.

Depuis le mouvement LKP de 2009, ce sont plus de 100 militants syndicalistes de l'UGTG qui ont été convoqués par la justice alors qu'ils ne faisaient qu'exercer leur mandat syndical. Rapporté à la population salariée de la France, ce chiffre correspond à 15 000 militants syndicalistes convoqués devant les tribunaux. Même les avocats défenseurs des syndicalistes ont fait l'objet de pressions visant à les empêcher d'exercer leur métier. Ce sont aussi bon nombre de délégués syndicaux qui sont licenciés. C'est une guerre contre l'UGTG, contre les Travailleurs.

NOU TOUJOU LA !

A travers Jocelyn LEBORGNE, c'est l'UGTG qui est visée, c'est la liberté syndicale qui est attaquée ; c'est le droit de revendiquer et de se battre pour ses revendications qui est remis en cause. L'objectif du pouvoir est clair : criminaliser, diaboliser l'action syndicale, terroriser les militants syndicaux et détruire les organisations syndicales qui luttent.

NOU PA PÈ !

Le patronat, soutenu par l'Etat, s'attaque aux acquis sociaux des travailleurs et des larges masses. C'est la remise en cause des seuils sociaux et de la représentativité des syndicats. C'est le piétinement du repos dominical et de la réglementation du travail nocturne. C'est la destruction des 35 heures et de la négociation collective notamment par le refus de toute négociation en branche professionnelle. C'est aussi la remise en cause des conventions collectives de Guadeloupe et de l'Accord BINO.

Le Gouvernement est au service du MEDEF. Toutes les lois REBSAMEN, MACRON, EL KOMRI ne sont que des transcriptions des revendications du MEDEF visant à détruire toutes les réglementations qui protègent les travailleurs et singulièrement les plus vulnérables, au nom de l'argent roi. Pou YO : La loi, c'est le marché. Le code du travail est un obstacle. Il faut le détruire.

NOU KA DI AWA !

Ce procès intervient en plein état d'urgence où tout est prétexte à la remise en cause des libertés fondamentales au nom de la sécurité.

Ce procès intervient aussi en pleine offensive négationniste où certains ont décidé de réécrire l'histoire coloniale de la France allant jusqu'à trouver des bienfaits au Code Noir tout en rendant le nègre responsable de sa propre situation.

Et que dire de la pose de l'autel franc-maçon au sein du Mémorial Acte voulant nous faire avaler l'humanité des francs-maçons vis-à-vis des esclaves, alors que tous les propriétaires d'esclaves de Guadeloupe étaient francs-maçons.

Nous sommes devant une escroquerie sociale insondable par laquelle Victor SCHOELCHER a convaincu les esclavagistes de l'intérêt qu'ils avaient de libérer les nègres pour mieux les exploiter.

De liberté, d'égalité, de fraternité entre les hommes : il n'y en a jamais eu car comment comprendre l'indemnisation des esclavagistes au nom de la République Française ?

L'UGTG APPELLE SES MILITANTS ET ADHERENTS A S'ORGANISER DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITE, DANS TOUTES LES ENTREPRISES POUR FAIRE FACE A LA REPRESSION ANTI SYNDICALE ET AU DEMANTELEMENT DES DROITS SOCIAUX.

VAYAN SE KONBATAN !

NOU PARÉ – NOU PÉKÉ FÈ DÈYÈ, NOU SÉ PITIT A KONBATAN !!

PARTICIPONS MASSIVEMENT AU :

GRAN SANBLÉ KONT RÉPRÉSYON :

MAWDI 15 MAWS 2016

A STED MATEN DOUVAN TRIBUNAL BASTE.

MÈWKRÈDI 16 MAWS

Conférence en défense des libertés syndicales

Cité des Métiers – Raizet - ABYMES – 08H00

Avec la participation de syndicalistes de la Caraïbe

RÉPRÉSYON AWA – SENDIKALIS PA KRIMINÈL !

DEFENSE des LIBERTÉS FONDAMENTALES

DEFENSE des LIBERTÉS SYNDICALES